

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND

Séance du 8 février 2021

Le 2 février 2021, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 8 février 2021 à 20h30, en Conseil Ordinaire.

L'an deux mil vingt et un, le 8 février 2021 à 20h45, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Weiler, Maire.

Etaient présents :

Bernard WEILER Maire, Didier DE AMORIN, Dimitri BOUVIER, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Clément GOELDEL, Stéphane JEANTY, Julien RONDET, Dominique PATEIRON, Laurent PATEIRON

Absents excusés : Estelle Courteix , qui a donné pouvoir à Jean-Pierre Cocquelet
Gaëlle Floch, qui a donné pouvoir à Didier de Amorin
Éric Girardin, qui a donné pouvoir à Bernard Weiler
Paul-Edouard Laroche, qui a donné pouvoir à Jean-Marie Chappellet

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 14

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

02/2021 : Autorisation au Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR, auprès du conseil régional, du département, au titre de la DSIL, pour la deuxième tranche de travaux pour l'Espace Plein Air.

03/2021 : Autorisation au Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'ABF pour les travaux de toiture et de zinguerie de l'église.

04/2021 : fusion de 2 commissions, développement durable et fleurissement, élection du vice président.

05/2021 : Approbation du plan communal de sauvegarde

06/2021 : Changement d'indice brut de Mme Bouvier.

Informations diverses :

- Travaux en cours
- Renouvellement du contrat et détermination du loyer de la chasse
- Film Nicolas VANIER

- **Présentation charte PNR**

Questions diverses

Le maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal de signer d'une part la feuille de présence et d'autre part le procès verbal du 11 janvier 2021. Aucune correction ni modification ne sont apportées.

Jean-Pierre Cocquelet accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

02/2021: Espace Plein Air.

Le maire demande au conseil municipal l'autorisation de déposer une demande de subvention pour la deuxième tranche de travaux de l'Espace Plein Air à savoir la mise en place d'un espace sanitaire et de vestiaires pour les clubs sportifs. La demande sera déposée au titre de la DETR, auprès du conseil régional, du conseil départemental et au titre de la DSIL.

Il est procédé au vote.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

03/2021: Travaux de toiture de l'église.

Le maire demande au conseil l'autorisation de déposer une demande de subvention auprès du service de l'Architecture des Bâtiments de France pour les travaux de couverture et de zinguerie.

Il est procédé au vote.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

04/2021: Fusion de la commission développement durable et fleurissement.

La vacance de la vice-présidence de la commission fleurissement incite au rapprochement de ces deux commissions dont le travail est complémentaire. Le maire demande l'approbation des conseillers et propose que Paul Edouard Laroche qui assumait la vice-présidence de la commission de développement durable d'en assurer la vice-présidence.

Il est procédé au vote.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

05/2021: Approbation du plan communale de sauvegarde.

Le précédent plan de sauvegarde de la commune datait de 2018 et n'avait pas été réactualisé. Didier de Amorin s'est chargé de cette tâche et le document final a été communiqué à l'ensemble des conseillers. Le maire donne la parole à Didier de Amorin :

Dans le cadre du processus de révision régulière du PCS, le nouveau conseil municipal de Villers-Allerand élu en Mai 2020 a décidé d'en modifier la forme notamment pour le rendre plus proche des recommandations préconisées par la Direction Générale de la Sécurité Civile et le rendre plus opérationnel en cas de mise en œuvre .

Le fond du précédent PCS a été repris intégralement dans ce document (risques identifiés, enjeux etc) tout en prenant en compte les modifications survenues depuis sa rédaction (changement interlocuteurs, fermeture et ouverture de commerces etc ..).

Le contenu a été enrichi des points suivants :

- Les risques climatiques « chute de neige » et « canicule »*
- Les risques sanitaires « épidémique » et « distribution de matériel médical ou médicaments »*

A noter que cette révision a permis aussi d'améliorer des outils en mairie permettant d'avoir à tout moment les informations mises à jour en cas de crise :

- un répertoire stipulant pour les contacts pertinents, les coordonnées téléphoniques , adresses mail et postales , statut etc ..*
- Calendrier des permanences et indisponibilités (destiné aux élus)*
- L'inventaire du matériel communal*

Didier De Amorin propose de tester le plan de sauvegarde en faisant un exercice grandeur nature, lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Il est procédé au vote.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

06/2021: Changement d'indice brut de Mme Bouvier.

Madame Annie Claude Bouvier, secrétaire de mairie au 9^{ème} échelon indice 657, peut bénéficier d'un changement indiciaire, le maire propose d'approuver ce changement d'échelon et son passage au 10^{ème} échelon indice 688.

Le départ en retraite de Mme Bouvier, étant prévu pour mai 2023, il faudra dès le début de l'année 2022 entreprendre les démarches pour un candidature à son remplacement. Une période d'une année est nécessaire pour acquérir la connaissance du fonctionnement du secrétariat de mairie.

Il est procédé au vote.

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

INFORMATIONS DIVERSES

• Travaux en cours :

Les 5 chantiers structurants :

- Embellissement de la traversée de Montchenot : la mission Unesco nous a fait une présentation avant la séance du conseil,
- Espace plein Air : les devis ont été demandés aux entreprises,
- Maison des Associations : en cours de concertation avec la CUGR,
- Travaux de l'Eglise : la demande de subvention va pouvoir débloquer le début des travaux de toiture,
- Parking la Volière : en attente d'une proposition chiffrée maintenant que la parcelle est bornée.

Les autres travaux :

Le maire donne la parole à Clément Goedel 1^{er} adjoint qui fait part de l'avancement des travaux de maçonnerie dans la cour de la mairie, des plantations réalisés en contre bas de la terrasse et des travaux à venir.

• **Renouvellement du contrat et détermination du loyer de la chasse :**

Le bail arrive à expiration le 25 mars prochain, le maire propose de renouveler le bail qui lie la commune à la Société Communale de Chasse des Pâtis de Villers-Allerand et de maintenir le loyer au montant actuel soit 6 700 €. Le maire propose également de renouveler le bail, pour 6 ans, dans les mêmes termes et aux mêmes conditions. Le montant du loyer sera inscrit au prochain budget.

Le conseil approuve à l'unanimité cette décision.

• **Film de Nicolas Vanier :**

Une rencontre a eu lieu le 28 janvier avec le producteur exécutif et les équipes techniques. Le CHU semble intéressé pour la location de la Volière pendant la période du tournage qui débutera le 12 avril prochain pour une durée de 8 semaines et dont une grande partie sera tournée au Moulin des Pleuches. La mairie a également proposé la mise à disposition de l'ancien secrétariat de Mairie et de l'ancienne salle du Conseil. Une prochaine rencontre est prévue fin février-début mars pour faire le point.

• **Présentation Charte du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims :**

Plusieurs visioconférences sont programmées pour préparer la révision de la charte :

Ce matin un atelier de travail était consacré à l'application du Droit des Sols suivi par B. Weiler et cet après-midi un autre atelier sur la Gouvernance du Parc par D. de Amarin.

Dider de Amarin rappelle à tous les membres du conseil l'importance de la rédaction de cette nouvelle charte qui présidera aux destinées du Parc de 2024 à 2039. L'implication des communes aux ateliers de travail semble assez faible, les participants étant en majorité des institutionnels.

- **Fermeture école maternelle jusqu'au 15/02 inclus sur décision préfectorale :** le personnel enseignant et non enseignant ayant été testé positif au Covid, l'école maternelle ainsi que l'accueil périscolaire a été suspendu à compter du vendredi 5 février. Nous n'avons aucune information en provenance de l'ARS ou la CPAM concernant le dépistage des enfants.

- **Voirie :** communication d'un relevé de l'état de la voirie et de l'enfouissement des réseaux au pôle territorial de Rilly-La-Montagne. Demande d'une campagne de rustine en bitume sur certaines voiries et trottoirs.

- **Résultats de l'enquête auprès des habitants** : Stéphane Jeanty présente au conseil les résultats du dépouillement des 28 foyers qui ont répondu à l'enquête. Il va communiquer à chaque conseiller les données collectées.
- **Ouverture d'un Compte Amazon** : au nom de la mairie et qui ne constitue pas un doublon avec l'ouverture de la régie municipale.
- **Association les Jardins de Villers** : la parole est donnée à Gaëlle Floch qui nous annonce la constitution de l'association « les Jardins de Villers » forte d'une douzaine d'adhérents très motivés. L'association assurera la gestion des jardins participatifs et partagés. Elle fera part prochainement au conseil d'une demande de subvention pour assurer en particulier la pose d'une clôture pour protéger cultures et récoltes de l'appétit des lapins.
- **Abattage des marronniers rue de la Ferme et plantation de deux Photinias en lieu et place** : Dimitri Bouvier accepte de se charger de l'abattage dans un délai d'un mois. Il n'y a pas lieu de procéder au dessouchage qui endommagerait trottoir et chaussée.
- **Vaccination anti-covid** : le CCAS avait proposé par la voix de Dominique Pateiron d'assurer l'acheminement des personnes de plus de 75 ans ne disposant pas de moyens de transport vers les lieux de vaccination. Malheureusement ceux-ci sont fermés pour le moment pour manque de doses de vaccins.
- **Acquisition parcelle 400 donation des familles Giraud et Bloch** : la signature est effective depuis le mercredi 3 février 2021.
- **Bois d'affouage** : le garde ONF a enfin obtenu de l'entreprise affectataire, l'abandon des bois abattus sur la parcelle 8 qui n'ont pas été vidangés. Un contrat d'affouage sera attribué à quelques personnes de la commune qui en ont fait la demande. Le but étant de nettoyer cette parcelle car le nombre de stères à exploiter est peu important.

Date des prochains conseils :

- **Le lundi 8 mars à 20 h 30**
- **Le mardi 6 avril à 20h 30 (pour le vote du budget)**

Plus personne ne demandant la parole, le conseil est levé à 22 h 30.